

## Prévention canicule

Consignes à respecter en cas de canicule afin d'éviter la déshydratation, les malaises qui peuvent avoir de graves impacts sur la santé :

- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur en fermant les volets
- Je passe plusieurs heures dans un endroit frais
- Je mouille ma peau plusieurs fois par jour
- Je mange normalement, fruits légumes, soupe, pain
- Je bois environ 1,5l d'eau par jour, je ne consomme pas d'alcool
- Je donne de mes nouvelles à mon entourage



## Rappel des infos pour les déplacements des Séniors

### **Service gratuit de déplacement en mini bus sur Combronde**

-tous les jeudis de 9h à 12h et de 15h à 17h

La réservation se fait en mairie (04 73 97 10 25) avant 12h le mercredi.

### **Déplacement sur Riom en taxi**

- tous les mardis et vendredis de 14h à 17h

La course doit être réglée avec 3 chèques Mobi Plus et 1Euro.  
Les chèques sont délivrés par le Conseil Départemental aux Séniors de plus de 75ans, le CCAS se charge de faire les demandes

## Vers de nouvelles adresses.

Une petite révolution est en cours d'installation dans nos rues de Combronde « La fibre optique ». La mise en place de cette nouvelle technologie est une bonne nouvelle, car de nombreuses familles avaient jusqu'à présent des difficultés pour l'accès à l'informatique et aux images télévisuelles. La fibre optique apporte une qualité de transmission incomparable et excessivement rapide.

Pour ce faire, nous avons dû prendre des décisions.

- Donner un nom aux voiries qui n'en ont pas.
- Attribuer un numéro à chaque habitation et chaque parcelle constructible.

La numérotation est aussi nécessaire pour les secours et les livraisons à domicile.

Une nouvelle voie reliant la rue de la Poste et l'avenue Etienne Clémentel a fait l'objet d'une demande de proposition auprès des membres du conseil municipal. Ces derniers ont choisi de l'appeler rue Simone Veil.

Les membres de la commission service à la population ont choisi de mettre en valeur des sites ou des monuments significatifs des villages.

### Pour le village de Banson :

En partant de la route de Banson à Combronde, la voirie qui traverse le village de Banson ainsi que les quatre impasses de part et d'autre auront pour nom rue Du Four. Toute la partie à gauche de la rue sera identifiée avec des numéros impairs et la partie à droite avec des numéros pairs.

### Pour le village des Borots :

La traversée des Borots qui relie la route des Borots et la route de Chaluset s'appellera rue du Puy Servier. La numérotation sera précisée comme pour Banson.

A la jonction la route de Chaluset, le premier tronçon habité du chemin de champs de l'eau aura pour nom rue du Bouchet (numéros impairs à gauche et pairs à droite).

### Pour le village des Ballages :

Deux voies dont l'origine se trouve sur la départemental D19 convergent pour traverser les Ballages.

La première voie s'appellera rue des Ballages. Elle commence devant les taxis Tixier et finit à la jonction avec la rue de la pierre branlante qui démarre sur la D19 en face de la route des Borots et finit à l'angle du chemin de côte meunier et du chemin de la pierre branlante.

La numérotation sera positionnée sur le même principe que les autres villages.

### Pour le village des Jouffrets :

La voie reliant les Jouffrets bas et les Jouffrets haut s'appellera rue des Jouffrets.

La voie desservant le lotissement au-dessus de la fontaine s'appellera rue de la Fontaine.

La numérotation de ces deux rues suivra l'ordre établi des numéros impairs à gauche et numéros pairs à droite.

La fibre optique qui est en cours d'implantation en centre Bourg sera installée progressivement dans les différents villages en fonction de leurs proximités et du choix des opérateurs.



## **Repas des Séniors**

Comme chaque année début Février le CCAS organise le traditionnel repas pour les séniors de plus de 70ans. C'est un moment de convivialité très apprécié par les participants.

Les enfants de l'ALSH ont assuré avec beaucoup de talent la décoration des menus et des tables, bravo à tous les enfants et leurs animateurs.

## Atelier Qi Gong

Cet atelier très apprécié par nos séniors sera reconduit de Septembre 2019 jusqu'en Juin 2020 les mardis pour les 2 groupes, de **10h à 11h et de 11h à 12h.**

Grâce au financement du CLIC nous bénéficions de nombreux ateliers gratuits de qualité, nos Séniors participants sont à chaque fois ravis par tous les sujets abordés et l'écoute bienveillante des intervenants.

- Atelier informatique en cours jusqu'à fin Juin 2019, en Septembre débutera la session pour les confirmés.

- Atelier « sérénité au volant », 4 séances ont eu lieu en Mars 2019

- Ateliers sociaux esthétiques prévus les jeudis 26 Septembre, 7 Novembre, 5 Décembre 2019 de 14h à 17h à la maison du peuple.

- Atelier mémoire envisagé, le CLIC doit nous communiquer sa faisabilité soit en automne 2019, soit début 2020.

-Prévision d'une conférence « dépistage des cancers chez les séniors », l'antenne d'onco gériatrie du centre Jean Perrin interviendra sur notre commune, la date reste à définir.

**Pour tous les ateliers, la conférence, inscrivez-vous dès maintenant en mairie, nous vous recontacterons pour préciser les dates concernées.**



## Atelier Qi Gong - le souffle vertical -

Animé par William Barbieri  
Éducateur sportif, diplômé de la Faemc (Fédérations des Arts Énergétiques et Martiaux Chinois) et de la FEQGAE « Union Pro Qi Gong » (Fédération Européenne de Qi Gong et Arts Énergétiques)

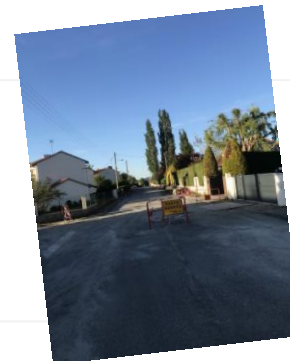
proposé par le CCAS de Combronde.

Pratique énergétique issue de la médecine chinoise, cet atelier propose différents exercices de mobilisation du corps et de l'esprit, pour travailler en douceur sur le tonus postural, l'amplitude respiratoire et la dissolution des tensions. Cette pratique permet d'améliorer l'équilibre, de réguler sa respiration, de retrouver de la fluidité dans les mouvements du quotidien.

Atelier ouvert à tous.  
Venez essayer lors d'une séance découverte **le mardi 25 juin de 11h à 12h.**

Paulette PERROCHE

Bernard GARCEAU



## **Travaux rue de la Poste Clos Courtin Place des Charmes**

Les travaux ont commencé début mars pour la rénovation de l'assainissement en centre Bourg. Cette opération a pour but de rénover des réseaux cassés non étanches et supprimer à terme la conduite qui passe sous le ruisseau. L'ancien réseau est partiellement repris pour gérer les eaux pluviales et délester ainsi notre station. Enfin ce nouveau réseau permettra de traiter les eaux usées du futur centre Bourg dont le projet reste à définir.

L'entreprise retenue Eurovia a procédé à la connexion de la Place des Charmes à la place Gambetta et de la rue de la Poste et du Clos Courtin vers la rue des Tuilliers. L'ensemble des branchements seront rénovés dans la foulée.

Notre dossier de demande de subvention est instruit auprès de l'Agence de l'Eau au titre du programme 2019, le soutien du Conseil Départemental est déjà acquis pour 30000 euros.

Notre objectif est de terminer les travaux avant l'été pour réaliser des voiries neuves sur les places du Clos Courtin, de la Charme et rue de la Poste à l'automne.

**L'étude est finalisée et les appels d'offres vont être lancés. Une réunion de présentation du projet sera organisée avant le début des travaux afin de recueillir les derniers avis et de procéder aux ajustements qui s'avèreraient nécessaires.**

## **Rénovation de l'éclairage Avenue Max Menut et bas de la rue des Tuilliers**

En parallèle des travaux d'assainissement et à la suite avec le SIEG (Syndicat d'électrification) nous procédons à l'enfouissement des réseaux avenue Max Menut jusqu'à la place Gambetta et jusqu'au pont de la rue des Tuilliers. Il s'agit d'une opération de modernisation et de sécurisation de réseaux à fils nus. Cette opération est très largement prise en charge par la Sieg. Elle sera clôturée par le remplacement de l'éclairage avec la mise en place d'un éclairage à led. Les travaux sont réalisés par l'Entreprise Serange basée à Saint Georges de Mons.

La réfection des voiries sera partielle sur la largeur des tranchées. Il restera ensuite à reprendre les réseaux d'eaux usées (et d'eau potable) pour envisager la réfection par le Conseil Départemental avant rétrocession à la commune.

Jean-Paul POUZADOUX